



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE

01/07/2013

LA CROATIE REJOINT L'UNION EUROPEENNE

C'est aujourd'hui 1^{er} juillet 2013, que la Croatie rejoint la grande famille européenne, en tant que vingt huitième Etat membre.

Située dans les Balkans occidentaux, sur la mer Adriatique, la Croatie est un État indépendant depuis 1991. Elle a posé sa candidature à l'adhésion à l'Union européenne en 2003.

Au cours des dix dernières années, la Croatie est parvenue à mener à bien toutes les réformes nécessaires pour s'aligner sur les lois et les normes de l'UE et pouvoir rejoindre l'Union.

A cette occasion, M Rupert JOY, Ambassadeur de l'Union européenne au Maroc, a déclaré: "L'adhésion de la Croatie est une bonne nouvelle pour la Croatie, pour l'Union européenne et pour les autres pays de l'Europe qui aspirent à devenir états-membres. Elle nous rappelle que, malgré les défis économiques, l'Union européenne n'est pas en train de se renfermer sur elle-même. Bien au contraire : la politique de l'élargissement reste une priorité, parce qu'elle continue de jouer un rôle important pour garantir la paix, la sécurité et la prospérité à long terme sur l'ensemble du continent."

Madame Jasna MILETA, Chargée d'Affaires de l'Ambassade de Croatie au Maroc a ajouté: "L'intégration de la Croatie dans l'Union européenne, est d'abord l'aboutissement d'un long processus, mais est également la consécration de la vocation européenne du peuple croate qui puise ses racines dans son histoire. Aujourd'hui les Croates du monde entier sont fiers ou s'enorgueillissent de se fonder à nouveau dans leur famille naturelle, se sentent prêts à porter un destin européen commun, pour lequel ils ont validé les principes fondamentaux. Consciente de ses responsabilités régionales, la Croatie deviendra à n'en point douter, un élément majeur de stabilisation et dans la région des Balkans occidentaux. "

Avant de pouvoir devenir membre de l'UE, le pays a dû prendre des mesures décisives pour renforcer la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et la protection des minorités. Le système judiciaire est aujourd'hui plus indépendant, responsable et professionnel. Le pays est également doté d'une économie de marché efficace, qui, dans le contexte du marché unique de l'UE et avec une mobilité facilitée, offre de nouvelles possibilités aux entreprises européennes.



Background:

Élargissement de l'UE

La politique d'élargissement de l'UE s'est révélée être le moyen le plus efficace pour transformer la société, promouvoir la stabilité et renforcer la démocratie dans les pays candidats à l'adhésion. L'adhésion de la Croatie constitue une étape importante dans le projet historique d'intégration des Balkans occidentaux dans l'UE.

La Croatie est le deuxième pays de l'ex-Yougoslavie à adhérer à l'Union, après la Slovénie en 2004. En décidant de rejoindre l'UE, le peuple croate a manifesté sa volonté de faire partie d'un continent uni et pacifique, qui jouit d'un niveau de vie élevé et où les droits de l'homme sont respectés.

Le soutien de l'opinion publique est capital pour le succès de la politique d'élargissement et il est primordial d'assurer la crédibilité du processus grâce à la définition de **critères cohérents et objectifs**. C'est pourquoi la stratégie d'élargissement de la Commission se concentre sur **trois priorités**:

1. l'État de droit et la lutte contre la corruption,
2. la coopération régionale et la réconciliation,
3. le développement économique et la stabilité financière.

L'adhésion de la Croatie rendra l'Union plus forte à l'heure où celle-ci est confrontée à des défis majeurs. La crise économique a de nouveau mis en lumière l'interdépendance des économies nationales et l'importance de la solidarité transfrontalière. L'élargissement profite aux États membres existants, non seulement parce qu'il contribue à faire de l'UE un acteur plus important dans le monde, mais aussi parce qu'il réduit le risque d'instabilité à ses frontières.

